

LE CHÈQUE-CADEAU DU PAYS DE POUZAUGES

POUZAUGES - SEVREMONT - ST MESMIN - LE BOUPERE - MONSIREIGNE - REAUMUR
LA MEILLERAIE-TILLAY - MONTOURNAIS - CHAVAGNES LES REDOUX - TALLUD STE GEMME

100%
Local



Crédit Mutuel



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

PAYS DE LA LOIRE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

au 30 octobre 2021

Clauses générales

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes de Chèques-Cadeaux.

Par la signature du bon de commande, le client reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter.

Commande

La commande de Chèque-Cadeaux est faite par le demandeur sous son unique responsabilité, conformément aux prescriptions fixées dans les Conditions Générales de Vente. Le bon de commande doit obligatoirement comporter le nom et la signature du demandeur ainsi que son cachet professionnel.

Validité de la commande

La commande de Chèques-Cadeaux doit être accompagnée du règlement de préférence par virement sur le compte bancaire Chèque-Cadeau du Pays de Pouzauges :

IBAN : FR76 1551 9390 1100 0220 2030 105

BIC : CMCIFR2A

ou par chèque à l'ordre de : Chèque-cadeau du Pays de Pouzauges. Le comité de pilotage se réserve le droit de ne traiter la commande qu'après avoir vérifié la régularité du paiement.

Livraison

Les frais de livraison sont gratuits. Les chèques-cadeaux sont à retirer à un point précis qui sera précisé lors de la

réception de la commande ou par une livraison assurée par l'association.

Retour

Les Chèques-Cadeaux non utilisés ou dont la date de validité est dépassée ne pourront être échangés ou repris par le comité de pilotage. Toute demande de remboursement sera refusée.

Opposition

Les Chèques-Cadeaux perdus ou volés ne peuvent donner lieu ni à un échange, ni à un remboursement.

Interdiction à la revente

Le client s'interdit de revendre les Chèques-Cadeaux. Le comité de pilotage se réserve le droit de mettre fin à ses relations commerciales avec tout client manquant à cette obligation et ce, sans préavis ni indemnités.

Où les dépenser ?

Chez tous les commerçants et artisans du Pays de Pouzauges acceptant ces Chèques-Cadeaux comme moyen de paiement. La liste sera disponible sur www.paysdepouzauges.fr ou sur

www.clubentreprises-paysdepouzauges.fr

Cette liste sera remise à jour régulièrement sur ces sites internet ou disponible sur simple demande par mail à :

cheques.cadeaux@paysdepouzauges.fr